

INSTRUCTIONS ROYALES

A

Son Excellence le Gouverneur Général.

VICTORIA R.

[L. S.]

INSTRUCTIONS à notre très-fidèle et bien-aimé cousin,
CHARLES STANLEY, VICOMTE MONCK, Notre Capitaine
Général et Gouverneur en chef de Notre Province du
Canada, ou, en son absence, à notre Lieutenant Gouver-
neur ou à l'Officier chargé de l'administration du gou-
vernement de Notre dite Province pour le temps d'alors.

DONNÉES à notre Cour, à Windsor, le deuxième jour de
novembre, 1861, dans la vingt-cinquième année de notre
Règne.

PREMIÈREMENT.—Attendu que par Notre Commission
sous le grand sceau de Notre Royaume-Uni de la Grande-Breta-
gne et d'Irlande, portant la date des présentes, Nous avons con-
stitué et nommé, vous, le dit CHARLES STANLEY, VICOMTE